



Ville de
Bouxières-aux-Dames

LIVRET 2026-2027

SITE PÉRISCOLAIRE

KIERREN

- 01 RESTAURATION SCOLAIRE
- 02 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
- 03 FACTURATION



01

RESTAURATION SCOLAIRE

1 - FONCTIONNEMENT ET GESTION

Les parents qui souhaitent que leur(s) enfant(s) scolarisés à l'école maternelle Nicole Kierren déjeune(nt) à la restauration scolaire, doivent compléter la fiche de renseignements de l'enfant.

La fiche est téléchargeable sur le site internet de la mairie (onglet ENFANCE puis DOCUMENTS DE RENTREE 2026-2027).

Ne pas oublier de remplir les documents suivants : le mandat SEPA périscolaire et celui de la restauration scolaire. La fiche et les documents associés sont à remettre à l'accueil de la mairie avant le premier jour de présence de l'enfant à la restauration.

La pause méridienne s'étend de 11h30 à 13h30.

La salle de restauration est située au sein de l'école. Sept animatrices accompagnent les enfants pendant le repas. Ces derniers sont servis à table. Un agent de restauration prépare les repas livrés par la cuisine centrale de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Les menus sont affichés à la porte d'entrée de l'école et sont consultables sur le portail famille.

Les objectifs éducatifs visés :

- Valoriser l'alimentation de qualité proposée par la cuisine centrale favorisant les produits frais et locaux
- Renforcer l'éducation au goût, à la consommation et à l'équilibre alimentaire.
- Satisfaire les convives avec les plats proposés
- Favoriser l'activité physique dès le plus jeune âge
- Réduire les déchets issus du service et du repas
- Eduquer les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Favoriser l'autonomie des enfants et les responsabiliser
- Accueillir les enfants avec leurs singularités dans une démarche inclusive
- Faire des repas un moment convivial et agréable respectueux des rythmes de vie

02

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

1 - FONCTIONNEMENT ET GESTION

L'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'encadrement est assuré par des agents municipaux que les enfants connaissent bien car ils sont présents tout au long de leur journée. En cas d'absence d'un agent, des remplacements peuvent être assurés par des agents affectés à d'autres sites périscolaires de la commune.

Vous devez obligatoirement remplir la fiche de renseignements de l'enfant avant de l'inscrire au périscolaire.

A. Accueil du matin de 7H20 à 8H20

Les enfants sont accueillis dès 7h20 et jusqu'à 8h20.

Pendant ce temps d'accueil, les enfants profitent d'espaces aménagés pour jouer et participer aux différentes activités proposées. L'accueil se fait depuis la porte d'entrée de l'école (côté cour de récréation).

B. Accueil du soir de 16H30 à 18H30

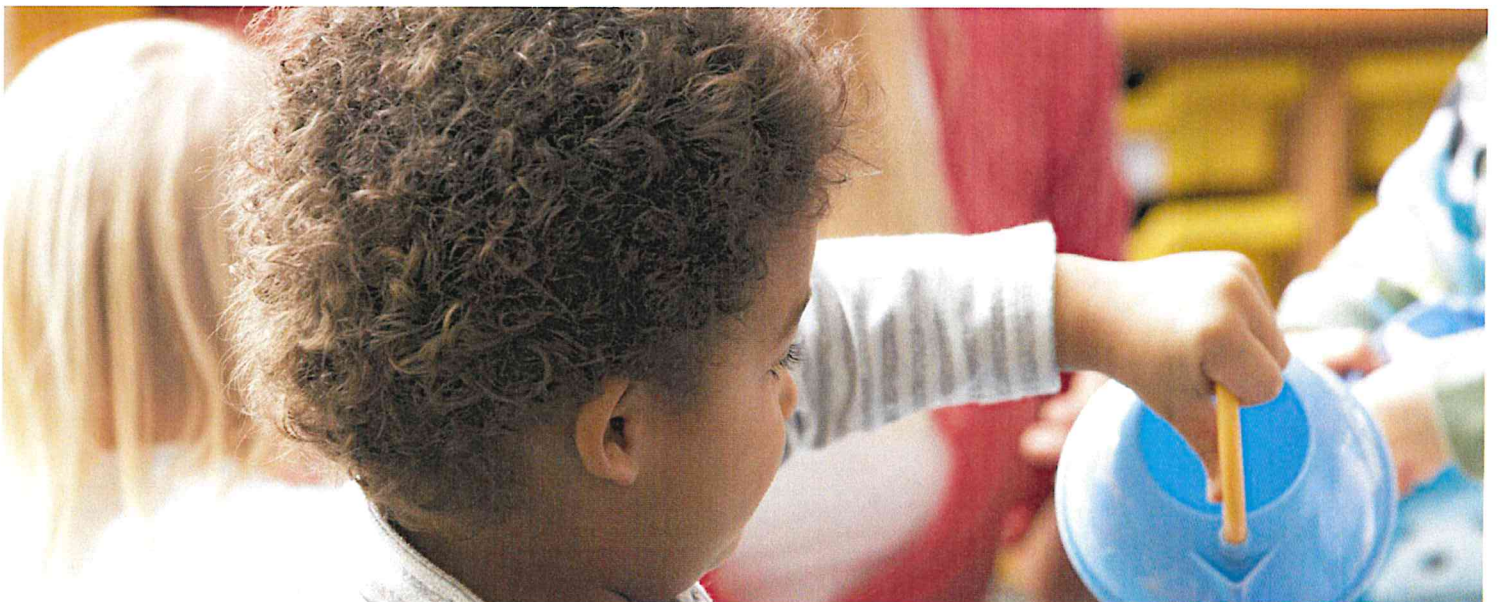
Après l'école, les enfants peuvent rester à l'accueil du périscolaire du soir.

C'est aux parents de prévoir dans le sac de l'enfant **un goûter et une gourde**. Ils sont accueillis à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30. Les enfants participent à des activités de loisirs encadrées et libres.

- De 16H30 à 16H45 : Départ échelonné autorisé (temps du goûter)
- De 16H30 à 17H30 : Pas de départ échelonné possible (temps des activités)
- De 17H30 à 18H30 : Départ échelonné autorisé

Le soir et en cas de retard exceptionnel, nous vous demandons de prévenir l'équipe d'animation au 06 73 51 83 43

Pour nous permettre de garantir la sécurité des enfants accueillis, les parents devront obligatoirement inscrire et/ou désinscrire (portail famille) leur(s) enfant(s) **au plus tard la veille du jour à 11h**. L'inscription se fait par l'intermédiaire du portail famille.



Trombinoscope

Site périscolaire Kierren – 2026-2027



Mélanie MAIRE
Animatrice restauration scolaire
Animatrice périscolaire du soir
ATSEM - classe Madame ROVAN
Directrice périscolaire adjointe



Sandrine HUBERT
Animatrice périscolaire du matin et soir
Animatrice restauration scolaire



Tiphonie HESS
Animatrice périscolaire du soir
Animatrice restauration scolaire
ATSEM - classe Madame GAZIN



Cindy MARCHAL
ATSEM classe Madame LAROCHE



Samira MOUAMMINE
Animatrice restauration scolaire
Agent d'entretien des locaux



Stéphanie BLETNER
Animatrice périscolaire du matin
Animatrice restauration scolaire
ATSEM classe Madame BARTH



Libya SENOUSI
Directrice du périscolaire



Sylvie GAYOT
Animatrice périscolaire
Animatrice restauration scolaire



03

FACTURATION PERISCOLAIRE

Toute absence non annulée ou annulée hors des délais mentionnés ci-dessus donnera lieu à une facturation, sauf en cas de motif sérieux dûment justifié (accident de la circulation, maladie de l'enfant sous réserve de production d'un certificat médical).

Tout changement de situation (numéro de téléphone, personne habilitée à venir chercher l'enfant ...) devra être immédiatement signalé en Mairie.

L'accueil périscolaire donnera lieu à une facturation automatique en fin de mois. Toute heure commencée est due.

Les moyens de paiements autorisés sont les suivants : *le prélèvement automatique, le virement bancaire, les chèques, les espèces.*

Les tarifs sont consultables depuis le site internet de la mairie (*onglet enfance puis documents de rentrée périscolaire 2026-2027*).

Pour obtenir des informations supplémentaires ou transmettre les justificatifs d'absences de votre enfant, merci de vous adresser au site périscolaire concerné.

Site périscolaire Kierren

Libya SENOUSI, la Directrice du périscolaire

Mélanie MAIRE, Adjointe à la Directrice

periscolairekierren@bouxieresauxdames.fr

06 73 51 89 43

La facturation

Sophie HUIN, la comptable

comptabilite@bouxieresauxdames.fr

Demande de renseignements enfance et jeunesse

Florian NOEL, le coordinateur enfance et jeunesse 3 à 17 ans

coordinateurenfancejeunesse@bouxieresauxdames.fr



Application «One Pocket»

Moyen privilégié pour communiquer avec les parents. Téléchargez l'application et demandez les codes d'accès aux Directrices d'écoles (sauf pour l'école Maternelle Nicole Kierren).

Mairie de Bouxières-aux-Dames

1 place de la mairie - 54136 Bouxières-aux-Dames
(+33) 03 83 22 72 09
accueilmairie@bouxieresauxdames.fr
www.mairie-bouxieres-aux-dames.fr